

Lavaux

La Saint-Grégoire en désuétude

Fin de la taille

par Thomas Cramatte

9

Photo: © Thomas Cramatte

Alexandre Duboux commente la taille

Editorial

Arvid Ellefssplatt
Rédacteur en chef



(Re)Nouveau

Le premier tour des élections communales passé, dans les communes les plus urbaines, tout est en place pour les stratégies de reconquête. En ballottage, il s'agit de recentrer l'attention autour d'une candidature plutôt que de disperser les forces. C'est maintenant que les tractations commencent et que les oreilles traînent pour démasquer la tactique de l'autre. Période de quelques semaines ou « alliance » sera le maître-mot. Dans nombre de petites communes par contre les jeux sont déjà faits, et le ou la syndi(c)que déjà désigné(e). C'est l'avantage des communes à faible démographie où la démocratie se joue au quotidien.

Un premier regard général montre que dans tout le canton, nous assistons à un rééquilibrage des forces en présence. Les communes à tendance monochrome, s'ouvrent à de nouvelles couleurs et s'ornent de nouvelles venues. Signe que les temps changent et que la balance s'équilibre, et comme tous les cinq ans, le printemps accompagne ce renouvellement de sa propre gamme.

Avec cette nouvelle variété de couleur, cela augure de belles joutes oratoires au sein des Conseils communaux. Les jeux de consensus et d'alliances reprennent de la vigueur. Les décisions seront sans doute moins rapides et moins simples à prendre, quoique... La démocratie est dans l'échange, dit-on.

Un autre aspect des élections est la venue de la relève. Nombreuses sont les communes où l'on entend que les jeunes poussent dehors l'ancienne génération. Ce n'est certes pas une généralité, mais encore une fois, un signe que la nouvelle génération s'intéresse à la chose publique et qu'elle entend y faire entendre sa voix. Dans cette période troublée – mais dans cette saison naissante – voyons-y le futur de la commune et celle du canton.

Elections-Votations



3 4 5

Résultats et commentaires

par Christa Calpini et la rédaction

Chexbres



7

Un « Chat » dans l'humanitaire

par Thomas Cramatte

La petite histoire des mots

3

La chronique de Georges Pop
Découvrez l'histoire du mot « Ecologie »

Forel (Lavaux)

8

Olivier Kaeser
quitte la Municipalité

Série

12

La maréchaussée Burki
Truculente évasion du Château d'Oron

PROCHAIN TOUS MÉNAGES
jeudi 18 mars

Publicité



Carrosserie
du Léman

Le spécialiste de votre région à votre service

Véhicule de courtoisie à disposition

Petite Corniche 3 • CH-1095 Lutry • T. 021 791 34 71 • www.carrosserieduleman.ch

**AVIS D'ENQUÊTE
BOURG-EN-LAVAU**

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Nature des travaux :	Transformation
Destination de l'ouvrage :	Agrandissement, transformation et assainissement énergétique de la villa, installation d'une pompe à chaleur et de panneaux photovoltaïques, construction d'une piscine extérieure chauffée (PAC)
Situation :	Grandvaux - route de Crétaz 21
N° de la parcelle :	4648
N° ECA :	2664a
N° CAMAC :	199463
Référence communale :	21.395
Coordonnées géo. :	2°544'694 / 1°149'607
Propriétaires :	Frédéric et Camélia Zufferey
Auteur des plans :	Mathieu Cardinaux, architecte Cardinaux Architecture Sàrl Ancienne-Poste 8 - Grandvaux 021 799 29 01
Compétence :	Cantonale

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 6 mars au 6 avril 2021

La Municipalité

**AVIS D'ENQUÊTE
BOURG-EN-LAVAU**

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Nature des travaux :	Transformation
Destination de l'ouvrage :	Transformation du logement existant et aménagements extérieurs, agrandissement des surfaces habitables dans les volumes existants
Situation :	Epresses - chemin de la Bastioule 5
N° de la parcelle :	10134
N° ECA :	1172
N° CAMAC :	200801
Référence communale :	21.396
Coordonnées géo. :	2°547'035 / 1°149'890
Propriétaires :	Kim Lindinger et Morgane Detrait
Auteur des plans :	Pascal Grand, architecte Atelier d'architecture Grand SA 1096 Cully 021 686 17 27
Compétence :	Cantonale

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 6 mars au 6 avril 2021

La Municipalité

**AVIS D'ENQUÊTE
BOURG-EN-LAVAU**

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Nature des travaux :	Transformation
Destination de l'ouvrage :	Modification des aménagements extérieurs, aménagements intérieurs et ouvertures, pose de 2 velux
Situation :	Chemin de Crêt-Mouton 47 a/b Grandvaux
N° de la parcelle :	10121
N° CAMAC :	201454
Référence communale :	21.398
Coordonnées géo. :	2°544'620 / 1°150'790
Propriétaire :	CVL Signal SA - Maurizio Alibrando
Auteur des plans :	Yann Poënset, architecte Axe Développement SA Le Château 3 - 2028 Vaumarcus 032 835 00 05
Compétences :	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 13 mars au 12 avril 2021

La Municipalité

**AVIS D'ENQUÊTE
LUTRY**

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Demande de permis de construire (P)

Description de l'ouvrage :	Installation d'une pompe à chaleur air/eau pour la piscine (mise en conformité)
Situation :	Route de la Croix 140
N° de la parcelle :	4064
N° CAMAC :	200711
Référence communale :	E-6332
Coordonnées géo. :	2°543'070 / 1°151'580
Propriétaire :	Vincent Ballini et Rosmeli Pasco Obregon
Auteur des plans :	Gemetris SA Pascal Jourdan Place du Nord 6 1071 Chexbres
Compétences :	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 13 mars au 11 avril 2021

La Municipalité

**AVIS D'ENQUÊTE
BOURG-EN-LAVAU**

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Nature des travaux :	Constructions nouvelles
Destination de l'ouvrage :	Implantation de 10 villas avec garages souterrains
Situation :	Chemin de la Bovarde - Grandvaux
N° de la parcelle :	5703
N° CAMAC :	200781
Référence communale :	21.397
Coordonnées géo. :	2°544'770 / 1°150'175
Propriétaires :	Bernard et Michel Rochat
Auteur des plans :	Frédérique Roby, architecte PMS Archipromo SA, Route de Bottens 5 - 1053 Cugy 021 881 58 12
Compétences :	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 13 mars au 12 avril 2021

La Municipalité

**AVIS D'ENQUÊTE
FOREL (LAVAU)**

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux :	Construction nouvelle Construction d'un couvert à voiture
Situation :	Le Frêne 30
N° de la parcelle :	1378
N° ECA :	880 879
N° CAMAC :	199322
Référence communale :	2031
Coordonnées géo. :	2°548'740 / 1°155'020
Propriétaires :	Romain Cochand, Marie-Laure Cochand, Geneviève Etienne, Luc Etienne
Auteur des plans :	Pascal Jourdan Gemetris SA
Demande de dérogation :	Art. 9.2 RPGA (distance à la limite de propriété), application art. 48 RPGA
Compétence :	Municipale

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 10 mars au 8 avril 2021

La Municipalité

**AVIS D'ENQUÊTE
LUTRY**

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux :	Transformations
Description de l'ouvrage :	Changement de production de chaleur à mazout par une pompe à chaleur air/eau. Hors zone à bâtir
Situation :	Route du Bois-de-la-Chaux 89
N° de la parcelle :	4199
N° CAMAC :	201029
Référence communale :	E-6331
Coordonnées géo. :	2°544'303 / 1°151'312
Propriétaire :	Willy Koehli
Auteur des plans :	Blaser Energie Emanuel Blaser, Ingénieur HES Rue du Montellaz 8 1525 Seigneux
Compétences :	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 13 mars au 11 avril 2021

La Municipalité

**AVIS D'ENQUÊTE
SERVION**

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux :	Construction nouvelle Construction d'une villa de 2 logements jumelés par les garages
Situation :	Route du Signal 15a et 15b 1080 Les Cullayes
N° de la parcelle :	2363
N° CAMAC :	201188
Référence communale :	05/2021
Coordonnées géo. :	2°547'400 / 1°158'345
Propriétaires :	René Binggeli Rue du Léman 11 - 1920 Martigny Sylviane Pittet Chemin de la Grangette 79 1010 Lausanne Isabelle Constantin Rue des Corbaz 5 1092 Belmont Sur Lausanne
Auteur des plans :	Mathieu Thibault Atelier d'architecture T. Schlup SA Rue de Lausanne 62 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Compétences :	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 10 mars au 8 avril 2021

La Municipalité

**AVIS D'ENQUÊTE
CHEXBRES**

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux :	Transformations Création d'une surface de vente avec vitrine dans le bâtiment ECA 302a Création de 2 places de parc extérieures pour la clientèle
Situation :	Route de Chardonne 45b
N° de la parcelle :	1400
N° ECA :	302a
N° CAMAC :	201150
Référence communale :	3/2021
Coordonnées géo. :	2°550'020 / 1°147'950
Propriétaire :	Christophe Baetscher
Auteur des plans :	Pascal Jourdan, Gemetris SA
Demande de dérogation :	Art. 27 LFo-VD Art. 36 LRou (places de parc) - appl. Art. 39 LRou et art. 62 RPGA
Compétences :	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 13 mars au 11 avril 2021

La Municipalité


Suite des avis officiels en page 6

Votations du 7 mars avec commentaires

Résultats des 3 votations fédérales

Tous les chiffres dans le district de Lavaux-Oron

Communes	Interdiction de se dissimuler le visage				Services d'identification électronique (LSIE)				Partenariat économique avec l'Indonésie			
	OUI		NON		OUI		NON		OUI		NON	
	nb.	%	nb.	%	nb.	%	nb.	%	nb.	%	nb.	%
Belmont/Lsne	640	46.48	537	53.52	450	33.11	909	66.89	589	43.79	556	56.21
Bourg-en-Lx	1038	44.95	1271	55.05	658	28.66	1638	71.34	828	36.52	1439	63.48
Chexbres	421	50.36	415	49.64	230	27.81	597	72.19	291	35.02	540	64.98
Essertes	88	54.66	73	45.34	46	29.30	111	70.70	56	35.67	101	64.33
Forel (Lavaux)	470	55.29	380	44.71	259	30.83	581	69.17	250	30.16	579	69.84
Jorat-Mézières	611	55.39	492	44.61	319	29.00	781	71.00	304	28.04	780	71.96
Lutry	2010	50.01	2009	49.99	1453	36.46	2532	63.54	1834	46.30	2127	53.70
Maracon	121	50.00	121	50.00	70	29.79	165	70.21	67	28.39	169	71.61
Montpreveyres	111	50.00	111	50.00	62	27.93	160	72.07	52	23.42	170	76.58
Oron	995	55.87	786	44.13	457	25.75	1318	74.25	453	25.71	1309	74.29
Paudex	269	51.53	253	48.47	155	30.57	352	69.44	239	46.41	276	53.59
Puidoux	483	51.82	449	48.18	277	30.14	642	69.86	294	32.03	624	67.97
Pully	3142	49.20	3244	50.80	1905	30.01	4443	69.99	2735	43.44	3561	56.56
Rivaz	85	46.20	99	53.80	42	23.08	140	76.92	70	39.11	109	60.89
Saint-Saphorin	72	42.86	96	57.14	53	31.74	114	68.26	62	36.47	108	63.53
Savigny	765	54.88	629	45.12	443	31.76	952	68.24	493	35.78	885	64.22
Servion	399	51.42	377	48.58	216	28.24	549	71.76	226	30.01	527	69.99
Total district	11'720	50.38	11'542	49.62	7'095	30.74	15'984	69.26	8'643	38.61	14'060	61.39
Total canton	128'221	50.91	123'627	49.09	74'716	29.96	174'640	70.04	84'440	34.13	162'978	65.87

Décisions SUISSES	Initiative acceptée		Initiative refusée		Initiative acceptée	
	nb.	%	nb.	%	nb.	%
	11'720	50.38%	11'542	49.62%	7'095	30.74%

Trois objets étaient soumis à votation populaire

Commentaires



Le premier, l'initiative populaire «*Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage*» a été approuvé par 51,2% de la population. Bien que cette initiative ne concerne que 20 à 30 femmes qui vivent en Suisse et portent le voile intégral, le peuple a fait fi, et de ce constat, et du contre-projet indirect présenté par le Conseil fédéral et le parlement. Ces femmes, tout de noir vêtues et dont on ne perçoit pas le visage, irritent et dérangent. Pas la femme en elle-même mais le message qu'elle véhicule au travers de son choix (forcé ou non... qui le sait vraiment?). Elle se met ainsi hors circuit pour exercer une activité professionnelle, faire du sport en plein air, chanter dans une chorale ou se mettre sur une liste électorale! Dans notre société libérale et démocratique, on élève nos enfants pour qu'ils puissent assumer leur indépendance, choisir un métier qui leur plaise, être responsables... S'isoler du monde dans un vêtement qui attire l'œil va à l'encontre de nos règles de vivre ensemble. Comment une femme habitant en Suisse peut-elle en arriver là? Chacun a son idée... mais fallait-il pour autant inscrire cette prescription vestimentaire dans notre Constitution, ne pouvait-on se contenter d'une loi? Nous avons été contraints de voter sur le texte de l'initiative et le OUI qui sort des urnes montre que la majorité d'entre nous n'acceptons pas le camouflage du visage dans l'espace publique.

Le second objet, «*Loi fédérale sur les services d'identification électronique (LSIE)*» a été, rejeté à 64,4% des voix. Disons-le d'emblée, tout le monde est en faveur d'un projet d'e-Identification en vue de nous simplifier la vie lorsque nous utilisons internet (e-banking, commandes de billets de spectacle, lecture de journaux en ligne...). Pour nous identifier, nous avons quantité de mots de passe mais pas de cadre légal, ni de protection particulière d'où la loi proposée par le Conseil fédéral et le parlement. Si le but à atteindre fait quasi l'unanimité, le chemin choisi n'a pas convaincu: un projet de loi peu précis (aucun chiffre articulé concernant le coût) et l'intervention d'acteurs privés alors que le sujet est sensible puisqu'il s'agit de notre identité. Il faudra remettre l'ouvrage sur le métier en tirant les leçons fournies par ce scrutin sans appel.

Le troisième objet, «*Accord de partenariat économique avec l'Indonésie*» a été accepté à 51,7%. Qui dit Indonésie, pense huile de palme, déforestation et petits paysans chassés de leurs terres... Mes petits enfants sont sensibles à cette thématique et apprécient de voir écrit «*Sans huile de palme*» sur le bocal de pâte à tartiner. Le «*Sans huile de palme*» est devenu un label à succès et l'industrie alimentaire doit s'adapter. La demande de cette matière est en diminution. L'accord sur lequel nous avons voté a été signé en 2018 avec l'Indonésie. Il permet aux 97'000 entreprises exportatrices suisses un accès facilité à un marché à très fort potentiel avec un avantage concurrentiel déterminant puisque ni l'UE, ni les USA ne disposent d'un tel accord. En ces temps particulièrement difficiles pour nos entreprises, ce OUI sera un bol d'air. Mais le vote de ce jour, acceptation de justesse, montre aussi que la population suisse cautionne les accords de libre-échange à certaines conditions: les droits humains et les objectifs de développement durable doivent être impérativement pris en compte.

Christa Calpini, pharmacienne, ancienne députée au Grand Conseil VD

La petite histoire des mots

La chronique de Georges Pop

Ecologie

Le pragmatisme économique l'a emporté, de peu, sur les inquiétudes, notamment écologiques: malgré une forte résistance romande, l'accord de partenariat économique entre la Suisse et l'Indonésie a été approuvé dans les urnes, dimanche dernier. Selon les défenseurs de l'environnement, qui ont mené campagne contre l'accord, dans cet état insulaire, un quart de la surface d'une des forêts humides les plus riches de la planète a été déboisé, lors des deux dernières décennies, pour faire de la place à des plantations de palmiers à huile; un authentique «*désastre écologique*», selon eux. Voilà qui nous amène au mot «*écologie*», et à ses dérivés, qui sont apparus relativement récemment dans la langue française.

Avant, cependant, d'en explorer les origines, il est intéressant de relever que les deux premières syllabes d'«*écologie*» sont partagées par cet autre terme, tout aussi familier, de notre vocabulaire: «*économie*»! Ce n'est pas du tout fortuit: les deux mots ont été construits avec le préfixe «*éco*», issu du grec «*oikos*» qui signifie «*maison*». Le mot «*économie*», nous vient du grec «*oikonomia*», constitué de «*oikos*», et de «*nomos*» qui désigne une loi ou une règle d'action. Au sens littéral, le mot «*économie*» définit donc les règles qui régissent la gestion d'une «*maison*», terme qui, pris au sens large, peut figurer son entreprise, sa ville ou son pays.

Le mot «*écologie*», quant à lui, associe l'«*oikos*», la «*maison*», au «*logos*», terme grec qui signifie «*parole*» ou «*discours*». Le français l'a, selon toute vraisemblance, emprunté à l'allemand «*Ökologie*», un mot et un concept inventés par le zoologiste et biologiste allemand Ernst Hæckel, dans la préface de son ouvrage intitulé «*Natürliche Schöpfungsgeschichte*» (Histoire naturelle de la Création), paru en 1867. Ce disciple de Charles Darwin popularisa la théorie de l'évolution en

Allemagne. Il est, de nos jours, considéré comme le père de l'écologie. Il forgea le mot allemand «*Ökologie*» afin de donner un nom à l'étude des relations unissant les organismes vivants. Sous sa forme française, le mot est attesté dans les dictionnaires dès le début du XX^e siècle. De nos jours, son dérivé «*écologiste*» peut désigner tout à la fois un scientifique, également appelé «*écologue*», qui étudie les interactions des êtres vivants entre eux, et avec leur milieu, ou un partisan de l'écologie politique, autrement dit un «*Vert*». Le diminutif «*Ecolo*» est aussi utilisé, parfois dans un sens péjoratif, pour désigner les défenseurs de l'environnement. Afin de prendre soin de la planète, notre «*maison*», l'écologie a contribué à générer le concept d'économie durable, avec l'ambition de prendre en compte les aspects sociaux et environnementaux des activités humaines, de manière à répondre aux besoins de l'humanité, sans nuire à l'environnement, ni porter préjudice aux générations futures.

Pour terminer cette chronique, comme souvent, sur une note souriante, relevons cette recommandation environnementale sarcastique de l'instituteur et archéologue français Henri Prades: «*Pour sauver un arbre, mangez un castor!*»



Georges Pop

Mézières

Association Jorat souviens-toi

Pas d'assemblée générale

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous renonçons à organiser notre assemblée générale annuelle. Par contre, nous avons décidé de poursuivre l'organisation des autres manifestations. Vous trouverez ci-dessous les lieux et dates des dites manifestations.

- 8 mai de 9h à 13h30, marché à Mézières, place du village
- 12 juin de 9h à 13h30, marché à Mézières, place du Village

Fête annuelle les 11 et 12 septembre, à Mézières, à la Ferme des Troncs avec le thème «*Jorat souviens-toi reçoit le menu bétail de la région*», avec marché le 11 septembre de 9h à 16h.

On dit qu'il faut vivre d'espoir – alors espérons qu'on pourra se rencontrer prochainement

MZK

Publicité

1^{er} BLANZ
Meilleur opérateur mobile

DÉPLACER DES MONTAGNES.

Être «*Meilleur Opérateur Mobile de Suisse*», c'est aussi faire l'impossible pour vous.

CARTE SIM GRATUITE
3 MOIS OFFERTS*

BLI BLA BLO
*Offre soumise à conditions. Valeur de la carte SIM CHF 49.-

Distribué par voSénergies



Commune de Bourg-en-Lavaux - 11 candidats pour 7 sièges

Majorité absolue : 1107 voix

Jean Christophe Schwaab	PS	Elu	1223 voix
Jean-Pierre Haenni	PLR - ICD	Non élu	1093 voix
Jean-Yves Cavin	Les Verts/PS	Non élu	1038 voix
Evelyne Marendaz Guignet	BEL Action	Non élue	961 voix
Jean-René Gaillard	PLR - ICD	Non élu	923 voix
Jean-Paul Demierre	PLR - ICD	Non élu	878 voix
Aurélia Joly	PLR - ICD	Non élue	857 voix
Raymond Bech	BEL Action	Non élu	823 voix
Lucie De Palma	BEL Action	Non élue	723 voix
Pascal Vionnet	BEL Action	Non élu	557 voix
Laurent Béguelin	Vert'Lib	Non élu	496 voix



Commune de Belmont-sur-Lausanne - 8 candidats pour 5 sièges

Majorité absolue : 603 voix

Nathalie Greiner	Agir ensemble	Elue	913 voix
Sandrine Rainotte	Agir ensemble	Elue	851 voix
Jean-Claude Favre	Agir ensemble	Elu	843 voix
Catherine Schiesser	Agir ensemble	Elue	830 voix
Philippe Michelet	Agir ensemble	Elu	771 voix
Marc-André Weber	Les Verts	Non élu	295 voix
Saskia Von Fliedner	Les Verts	Non élu	283 voix
Vladimir Novak	UDC	Non élu	116 voix



Commune de Forel (Lavaux) - 9 candidats pour 7 sièges

Majorité absolue : 372 voix

Bernard Perret	Entente	Elu	638 voix
Roseline Chapalay	Entente	Elue	635 voix
André Colomb	Entente	Elu	616 voix
Jean-Marc Genton	Entente	Elu	603 voix
Roger Cordey	Entente	Elu	767 voix
Michel Godat	Entente	Elu	542 voix
Nicolas Flotron	Entente	Elu	487 voix
Alain Chapuis	Entente	Non élu	326 voix
René Chaubert	Entente	Non élu	233 voix



Commune de Maraçon - 6 candidats pour 5 sièges

Majorité absolue : 135 voix

Patricia Zeller	Entente	Elue	240 voix
Nicolas Fosserat	Entente	Elu	197 voix
Didier Fattebert	Entente	Elu	182 voix
Marc Visinand	Entente	Elu	180 voix
Serge Serex	Entente	Elu	137 voix
Raymonde Maeder-Blum	Entente	Non élue	111 voix



Commune de Chexbres - 7 candidats pour 5 sièges

Majorité absolue : 390 voix

Bertrand Kolb	Entente	Elu	555 voix
Dominique Wyss Cossy	Entente	Elue	543 voix
Alain Bouquet	Entente	Elu	462 voix
Jean-François Chevalley	Entente	Elu	448 voix
Jean-Louis Paley	Entente	Elu	410 voix
Tobias Imobersteg	Entente	Non élu	370 voix
Michel Riesen	Entente	Non élu	344 voix



Commune de Jorat-Mézières - 11 candidats pour 7 sièges

Majorité absolue : 492 voix

Sonia Hugentobler	Entente	Elue	839 voix
Patrice Guenat	Entente	Elu	698 voix
Michel Rochat	Entente	Elu	655 voix
Muriel Preti	Entente	Elu	645 voix
Pierre Jordan	Entente	Elu	641 voix
Patrick Emery	Entente	Elu	614 voix
Roland Galley	Entente	Elu	612 voix
Sandro Simonetta	Entente	Non élu	571 voix
Grégoire Favre	Entente	Non élu	448 voix
Luis Godat	Entente	Non élu	329 voix
Jean-Claude Sellie	Entente	Non élu	187 voix



Commune de Montpreveyres - 6 candidats pour 5 sièges

Majorité absolue : 109 voix

Carol Gachet Negro	Durable et dyn.	Elu	147 voix
Philippe Thévoz*	Entente	Elu	140 voix
Claude Küng	Entente	Elu	137 voix
Leyia Staub	Durable et dyn.	Elue	132 voix
Mathieu Villet	Durable et dyn.	Elu	126 voix
Jacques Chappuis	Entente	Non élu	110 voix

* Philippe Thévoz élu tacitement à la syndiculture



Commune de Paudex - 6 candidats pour 5 sièges

Majorité absolue : 251 voix

Jean-François Spring	Entente	Elu	429 voix
Arielle Martin	Entente	Elue	417 voix
Farhad Kehtari	Entente	Elu	406 voix
Céline Dillner-Reichen	Entente	Elue	369 voix
Jean-Philippe Chaubert	Entente	Elu	361 voix
Pierre-André Di Natale	Entente	Non élu	231 voix





Commune de Pully - 12 candidats pour 5 sièges

Majorité absolue : 2881 voix - Ballotage général

Marc Zolliker	PS/Les Verts	Non élu	2263 voix
Lydia Masmegan	PLR	Non élue	2254 voix
Jean-Marc Chevallaz	PLR	Non élu	2089 voix
Gil Reichen	PLR	Non élu	2084 voix
Lucas Girardet	Les Verts/PS	Non élu	1999 voix
Nicolas Leuba	PLR	Non élu	1956 voix
Robin Carnello	Union Pulliérane	Non élu	1375 voix
Nadia Privet	Union Pulliérane	Non élue	1353 voix
Nathalie Lude	Vert'lib.	Non élue	786 voix
Steve Marion	Vert'lib.	Non élu	687 voix
Lena Lio	UDC	Non élue	561 voix
Luca Bagiella	Consciences	Non élu	330 voix



Commune de Rivaz - 7 candidats pour 5 sièges

Majorité absolue : 91 voix

Elus au 1^{er} tour			
Pierre-Alain Chevalley	Entente	Elu	162 voix
Christophe Chappuis	Entente	Elu	158 voix
Jean-François Pugin *	Entente	Elu	140 voix
Nadine Duchemin	Entente	Elue	98 voix
Philippe Dal Col	Entente	Non élu	82 voix
Giovanni Fassio	Entente	Non élu	79 voix
Simon Michel	Entente	Non élu	42 voix
Elus au 2^e tour Majorité absolue: 46 voix			
Gérard Chappuis		Elu	55 voix
Philippe Dal Col	Entente	Non élu	26 voix
Giovanni Fassio	Entente	Non élu	9 voix

* Jean-François Pugin élu tacitement à la syndiculture



Commune de Lutry - 11 candidats pour 5 sièges

Majorité absolue : 1932 voix

Charles Monod	PLR	Elu	1940 voix
Etienne Blanc	PLR	Non élu	1924 voix
Pierre-Alexandre Schlaeppli	PLR	Non élu	1714 voix
Patrick Sutter	PLR	Non élu	1684 voix
Kilian Duggan	Les Verts	Non élu	1571 voix
Alain Amy	PS	Non élu	1475 voix
Emilie Hassenstein	Les Verts	Non élue	1316 voix
Ludovic Paschoud	Ind/ Vert'lib	Non élu	848 voix
Claudie Leconte	Ind/ Vert'lib	Non élue	691 voix
Eugène Chollet	UDC	Non élue	328 voix
Tamara Schneider	UDC/Ind	Non élue	320 voix



Commune de Puidoux - 10 candidats pour 7 sièges

Majorité absolue : 404 voix

Denis Destraz	Entente	Elu	645 voix
Jean-François Rolaz	Entente	Elu	642 voix
Jean-Rémy Chevalley	Entente	Elu	613 voix
René Gilliéron	Entente	Elu	613 voix
Jean-Christophe Butty	Entente	Elu	589 voix
Daniel Bourloud	Entente	Elu	584 voix
Serge Tettoni	Entente	Elu	442 voix
Jean-Marc Mocellin	Entente	Non élu	328 voix
Jean-Bernard Chevalley	Entente	Non élu	304 voix
Gérard Bucher	Entente	Non élu	167 voix



Commune de Savigny - 8 candidats pour 5 sièges

Majorité absolue : 624 voix

Chantal Weidmann Yenny	PLR	Elue	804 voix
Daniel Métraux	PLR	Elu	757 voix
Jean-Claude Rochat	PLR	Elu	644 voix
Christian Aeschlimann	PLR	Elu	642 voix
Jean-Pierre Zumofen	PLR	Non élu	600 voix
Nicole Félix	PS	Non élue	543 voix
Alain Perreten	PS	Non élu	515 voix
Maud Müller	UDC	Non élue	230 voix



Commune de Servion - 8 candidats pour 5 sièges

Majorité absolue : 349 voix

Cédric Matthey-de-l'Endroit	Entente	Elu	544 voix
Yves Boand	Entente	Elu	534 voix
Monique Ries	Entente	Elue	503 voix
Jérôme Auberson	Entente	Elu	502 voix
Olivier Auberson	Entente	Elu	491 voix
Philippa King Rojo	Entente	Non élue	243 voix
Richard Sermier	Entente	Non élu	235 voix
Javad Nazery	Entente	Non élu	138 voix



Commune de Saint-Saphorin - 5 candidats pour 5 sièges

Majorité absolue : 83 voix

Gilles Guex	Entente	Elu	147 voix
Jean-Claude Chevalley	Entente	Elu	141 voix
Mauro Contardo	Entente	Elu	140 voix
Gérald Vallélian	Entente	Elu	133 voix
Laurette Ruchonnet	Entente	Elue	120 voix



Dimanche 28 mars
deuxième tour des municipales

Nos éditions des 18 et 25 mars
sont ouvertes à vos publicités

SOLDES

Jusqu'à -50% sur tout le stock

MULTI LITS ÇA CONTINUE... uniquement jusqu'au 20 mars

BI de Grancy 14 - Lausanne - Tél. 021 617 39 40 - www.multi-lits.ch

Exemples:

- Canapé-Lit AMBROGIO 140cm 1'590.- au lieu de 2'090.-
- Canapé-Lit MEXICO 140cm 1'890.- au lieu de 2'480.-
- Canapé-Lit PESCARA 140cm 2'290.- au lieu de 3'147.-
- Sommier SUPERBA LATTES Mod. MIC 80 ou 90 x 200cm 290.- au lieu de 540.-
- Sommier SWISSFLEX électrique 2 moteurs 80 ou 90 x 190 ou 200cm 990.- au lieu de 1'840.-
- Matelas SUPERBA SUPERIOR 90/200cm 990.- au lieu de 1'890.-
- Matelas ROVIVA FEELING PUR NATURE visco 140/200cm 1'590.- au lieu de 2'805.-
- Matelas DECOSOM SYNERGIE ressorts 180/200cm 1'690.- au lieu de 3'032.-



Avis officiel

Avis d'enquête Palézieux

La Municipalité d'Oron, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Agrandissement

Description de l'objet: Transformation et agrandissement de l'habitation

Situation: Route de Bossonnens 20
1607 Palézieux

N° de la parcelle: 330
N° ECA: 290
N° CAMAC: 200825

Réf. communale: 42.05.2086

Coordonnées géographiques: 2'554'300 / 1'154'655

Propriétaires: Rodolphe Dewarrat et Ora Hazak

Auteur des plans: Roger Metzger
Ducrest Metzger Architectes

Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 13 mars au 11 avril 2021 au BTO à Oron-la-Ville

La Municipalité

bto@oron.ch
www.oron.ch

FRANCIS GABRIEL SA



MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE
AGENCEMENT - ESCALIERS

VILLENEUVE **CHEXBRES**
021 960 12 90 021 946 23 96

CHERCHE APPRENTI RAMONEUR



Entrée: août 2021
Contact: 079 417 58 64

Philippe Modoux

Entreprise de ramonage – Maître ramoneur officiel
Rte de Lausanne 58 - 1610 Oron-la-Ville

ACHÈTE ANTIQUITÉS

Tableaux, argenterie,
pendules, horlogerie,
montres-bracelets & de poche
même défectueuses
ainsi que l'or sous toutes ses formes

079 294 68 57



Cardinaux Electricité SA

Installations électriques Dépannage Maintenance

Cardinaux Electricité SA
Grand-Rue 76 • 1095 Lutry
021 791 44 44 • www.cardinaux-electricite.ch

« Qui veut du beau et être bien servi va chez Ansermot et Laffely »

Depuis 33 ans à votre service



Le Tronchet - 1091 Grandvaux
Atelier 021 799 24 83
Fax 021 799 16 57
www.menuisieriedutronchet.ch



Electricité Téléphone

- Courant fort
- Courant faible



Dépannage



Sanitaire Installation

- Détartrage ch-eau
- Débouchage conduite

Pascal Troyon

1610 Châtillens • 1699 Porsel
Tél 021 907 79 23 • Natel 079 449 82 60

En Face

Christian Gillieron, tapissier-décorateur, et Océane, sa collaboratrice ont toujours du plaisir à vous recevoir

Grand-Rue 5 - 1083 Mézières
079 358 35 28 - 021 903 28 41
www.atelier-enface.ch



ferblanterie - couverture et entretien de toitures

Chemin du Moulin 1, CP 326, 1095 Lutry
Tél. 021 791 34 93 – Fax 021 791 38 33
E-mail: jp.ceppi@vtxnet.ch



Tôlerie - Peinture - Géométrie
Dépannage 24h/24 - 7/7 - Toutes marques

Rte de la Conversion 271
1093 La Conversion

Tél. 021 791 23 60
www.carrosserielutry.ch
info@carrosserielutry.ch

carrosserie suisse
VAUD

VOS VERRES DE DOUCHE POSÉS

EN 2 SEMAINES!

0219460770
info@savoy-verre.ch
Route de l'Industrie 3|1072 Forel

Chexbres

J'avais envie d'être plus utile qu'en travaillant dans un fonds d'investissement

Un « Chat » au secours des populations vulnérables

Christopher Wegener, habitant de Chexbres, repart pour une troisième mission avec l'ONG «Médecins Sans Frontières». A 27 ans, cet ancien acteur du monde de la finance collectionne les actes de solidarité en zones de crises. Entre deux voyages, il témoigne et raconte sa prochaine destination.

Ce Chexbrien débute sa carrière professionnelle par un apprentissage d'employé de commerce. Après 10 ans dans la finance et un poste d'Analyste en Private Equity, il opère un virage à 180 degrés en 2019: «*J'ai eu une grosse remise en question et j'avais envie d'être plus utile qu'en travaillant dans un fonds d'investissement*», explique Christopher Wegener. Sans être satisfait du confort que présente son emploi et du parcours professionnel qui se présente devant lui, il quitte son travail pour réfléchir à son avenir. «*Malgré plusieurs postulats et la possibilité d'acquiescer un poste de travail intéressant, rien ne me séduisait complètement*». Altruiste de nature, Christopher Wegener s'intéresse de plus près au travail des Organisations non gouvernementales (ONG). «*Médecins Sans Frontières permet de se rendre utile pour la société tout en découvrant d'autres cultures. En plus, c'est une des seules organisations qui ne dépend pas de financements gouvernementaux*». Alors conquis par le fonctionnement de l'ONG internationale basée à Genève et Zurich, le jeune homme effectue un entretien d'embauche et signe pour sa première mission à l'étranger.

Proche-Orient

«*Lorsque l'on m'a présenté mon contrat pour partir huit mois en Irak, je me suis dit: waouh, on rentre dans le concret maintenant*», se remémore l'ancien employé de commerce. «*Mais au moment de signer, je n'ai eu que deux minutes d'hésitation*», souligne Christopher Wegener. Ainsi, armé de son courage et de sa curiosité, il part en novembre 2019 pour la ville de Sinuni dans le nord-ouest de l'Irak. Cette cité de plus de 16'000 habitants est devenue le point de rassemblement de la minorité Yézidi, une communauté religieuse qui a connu un affrontement sans précédent de la part de l'Etat islamique (EI) en août 2014. A tel point,



Christopher Wegener en route pour Angumu en République Démocratique du Congo

cières du projet et de recruter du personnel soignant régional. Car l'ambition de MSF est d'employer 90% de locaux dans tous ses projets, et que ainsi l'hôpital soit à nouveau géré par les autochtones.

Quelques chiffres de MSF à Sinuni

Depuis 2019, MSF a effectué **9770 consultations** dans la salle d'urgence de l'hôpital général de Sinuni, **6390 examens** dans les unités d'hospitalisation et **475 femmes ont pu bénéficier d'un accouchement assisté** pour mettre leur bébé au monde en sécurité.

Afrique

Christopher Wegener retourne chez ses parents en juillet 2020. Huit mois après cette première expérience, il retrouve les bords du Léman et les terrasses des restaurants de Lavaux: «*A mon retour, je me suis retrouvé avec un ami pour boire un verre, j'ai alors été happé par un sentiment de bien-être incroyable*».

Enrichi de son expérience irakienne, Christopher Wegener ne s'arrête pas là. Désormais touché par le virus de l'aide à son prochain et de la vie en zones de crises, il décide de repartir pour une seconde mission. «*Lorsque je suis revenu en Suisse, j'avais l'impression de me réveiller d'un long rêve*». Son courage et sa soif de découverte l'amènent à rejoindre la région d'Angumu en République Démocratique du Congo (RDC).

Le rôle du jeune chexbrien fut bien différent par rapport à sa première mission: «*Ce projet consistait à distribuer des médica-*

ments pour éradiquer le paludisme». MSF avait alors pour objectif d'administrer un traitement contre la malaria à 70'000 personnes de cette région proche du lac Albert. Christopher Wegener et ses collègues sur place se sont alors rendus dans une quarantaine de villages afin de distribuer le remède. «*Pour MSF et les autres organisations, il n'est jamais facile de convaincre les habitants à ingérer un traitement venant d'ailleurs et face auquel ils manquent d'information. C'est pour cette raison que les ONG collaborent avec des villageois afin d'expliquer les bienfaits aux habitants*».

Parti initialement pour quatre mois, Christopher Wegener restera un mois de plus sur place en raison des retards logistiques infligés par la crise du Coronavirus et la situation géographique de cette partie du pays. «*Il faut imaginer le Lavaux, mais sans routes goudronnées, sans réseau téléphonique, avec de fortes pluies tous les deux jours*».

Jamais deux sans trois

Aujourd'hui, de retour dans son pays d'origine depuis deux mois, Christopher Wegener s'apprête à reprendre du service avec MSF: «*Je repars au Soudan à la mi-mars pour porter assistance aux réfugiés en provenance d'Ethiopie et cela sera toujours pour mes compétences d'administrateur*». Le jeune vaudois séjournera à la frontière de la région du Tigré (Ethiopie) pour une durée initiale de trois mois. Une période qui pourrait évoluer en fonction du conflit des diverses ethnies sur place.

Pour Christopher Wegener, son futur n'est actuellement pas au sein d'un bureau financier, car il avoue vouloir continuer à côtoyer différentes cultures lors de prochaines missions.

Thomas Cramatte



Les enfants d'un village africain accueillant l'équipe de Médecins Sans Frontières

que ces atrocités ont été reconnues par l'ONU comme génocide et ont engendré d'importantes migrations: «*Comme tout le monde vous le dira ici, le génocide perpétré par l'EI n'était pas le premier auquel les Yézidis ont survécu, mais le 74^e*», précise le Docteur Kate Goulding dans un communiqué de presse de MSF.

L'objectif de l'organisation non gouvernementale était de réhabiliter un petit hôpital à Sinuni et ainsi permettre aux habitants du district de Sinjar d'accéder à des soins. C'est là qu'intervient Christopher Wegener et ses compétences en gestion. «*Mon rôle d'administrateur était de gérer les démarches finan-*

Plusieurs ONG travaillent en symbiose sur le terrain. Comme ici, lorsqu'un hélicoptère des Nations Unies ravitaille Christopher Wegener en médicaments



Malaguti

GARAGE DE LA CROIX
ESPACE 2 ROUES
GARAGE DE LA CROIX
MOTOS LA CROIX-LEZ-TOURNAY
1000

**Tu as 16 ans ?
Ta moto est là..**

GARAGEDELA CROIX-LUTRY.CH

Politique - Forel (Lavaux)

Olivier Kaeser ne renouvelle pas son mandat

L'instituteur quitte la municipalité après 12 ans

En charge des écoles, des bâtiments communaux et de tout ce qui touche à l'univers de l'enfance, l'ancien instituteur Olivier Kaeser ne renouvelle pas son mandat pour la prochaine législature. «Après douze ans, il faut laisser la place», explique l'homme de 68 ans.

Né le 9 novembre 1952 à Valeyrès-sous-Rances, Olivier Kaeser grandit dans cette région du Jura Nord vaudois jusqu'à l'âge de neuf ans. Accompagné de son frère et de ses parents, la famille aux origines singinoises déménage dans le quartier d'Ouchy en 1961. C'est ainsi que ce jeune petit-fils de manœuvre effectue sa scolarité obligatoire au collège de l'Elysée à Lausanne. Doté de facultés pour l'enseignement, le futur municipal poursuit sa jeune vie en intégrant l'Ecole normale: «Je voulais devenir maître de sport. Mais finalement, transmettre les branches générales a largement comblé ma carrière professionnelle».

Formation

A cette époque, la mixité au sein des classes est encore une chose relativement rare: «Nous étions la dernière classe de garçons à l'Ecole normale. Quelques années auparavant, il y avait même une barrière dans la cour afin de séparer les jeunes filles des jeunes hommes». Une Ecole normale (Haute école pédagogique) qui a progressé dans le mélange des genres quelque temps après: «Nous entretenions heureusement de très bonnes relations avec les classes de jeunes filles», plaisante le municipal sortant.

Une fois son brevet d'instituteur en poche, Olivier Kaeser découvre le village de Forel (Lavaux) en effectuant son année Jaunin: «A

cette époque, nous ne choisissons pas notre premier poste de travail, il était imposé par la direction générale de l'enseignement obligatoire». C'est ainsi que le jeune habitant de Lausanne s'installe dans son premier appartement, situé aux Cornes de Cerf: «Les communes fournissaient

reusement perçue comme voie de garage. Pourtant, c'est avec ces élèves que j'ai aimé travailler». Preuve à l'appui, l'enseignant, à la retraite depuis 2009, n'a jamais quitté l'établissement scolaire de sa commune:

«J'ai travaillé 38 ans à Forel.»

nées, il retrouve son village d'adoption. Olivier Kaeser ne s'en doute pas encore, mais l'année 1972 est synonyme de belles rencontres. Car dès son retour dans la vie civile, la société de Jeunesse du Grenet l'aborde afin qu'il intègre le mouvement: «Le comité recherchait quelqu'un pour diriger les chants lors de leurs événements». Les quelques notions de solfège assimilées à l'Ecole normale lui permettent de mener à bien les soirées musicales de la jeunesse. C'est d'ailleurs lors de l'une d'entre elles qu'il rencontre Catherine, sa future épouse. Avec qui il perpétuera la famille Kaeser, en donnant naissance à Nicolas en 1973 et Caroline en 1980.

Vie politique

Actif au Conseil communal de Forel pendant cinq législatures, Olivier Kaeser intègre ainsi la vie politique locale depuis 1981. «J'ai été six ans secrétaire du Conseil communal», précise l'actuel municipal. En 2009, alors âgé de 57 ans, Olivier Kaeser est élu conseiller municipal. Naturellement en charge des écoles, de l'accueil de l'enfance et des bâtiments communaux, voilà douze ans qu'il œuvre pour ce dicastère. Si Olivier Kaeser avoue avoir eu beaucoup de plaisir à travailler pour le bien-être des jeunes forelois, il répond avec humour lorsqu'on lui demande pourquoi il ne se représente pas: «Parce que je suis vieux.»

Pour sa retraite, Olivier Kaeser a déjà bien quelques idées: «Je ne veux pas dire que je vais m'occuper de ma famille, car c'est déjà le cas. Mais si le virus se calme un petit peu, nous aimerions à nouveau voyager avec mon épouse». Au programme, périples en Islande, Croatie et pourquoi pas au pays du soleil levant...



des logements dans les écoles pour les professeurs, car ceux-ci étaient tenus d'habiter là où ils travaillaient». A son arrivée, Olivier Kaeser tombe rapidement sous le charme de la région et du côté touchant des enfants. «Je m'occupais des élèves de la septième à la neuvième, section à option. Une voie qui est régulièrement et bien malheu-

Rencontres

Le désormais Forelois poursuit sa vie de jeune adulte par le traditionnel séjour sous les drapeaux. «Comme disent nos amis suisses allemands, j'étais soldat de «transmettre». Une fois les 18 semaines obligatoires à manipuler du matériel de transmission termi-

Thomas Cramatte

Publireportage

Pour tous vos projets immobiliers

En fin d'année dernière, l'entreprise **ISC Partners Consulting** a célébré ses 10 ans d'activités.

Cette société active dans le domaine de l'immobilier est présente en Suisse Romande, principalement sur l'arc lémanique et le canton de Vaud. Elle propose ses services dans les domaines suivants: Evaluation de biens et expertise de terrain; Courtage; Développement de projets, avec comme philosophie commune pour chacun des trois axes de mettre le client au cœur du projet.

optique, la société se compose d'une assistante de direction, d'un dessinateur en bâtiment, d'un spécialiste du courtage et du financement tandis que le directeur s'occupe de la partie gestion et développement de projet.

Pour ce faire, un dessinateur en bâtiment permet à la société de développer la conception de plans et de visuels 3D, cela se fait en interne afin de permettre un suivi et une exécution rapide. Equipé de toutes les technologies modernes, **ISC Partners Consulting** se

déplace partout en Suisse romande afin d'évaluer la valeur d'une parcelle ou d'un logement. Une imagerie à l'aide de drones, des caméras filmant en trois dimensions et surtout la passion, sont les ingrédients de base pour réaliser les ventes au meilleur prix dans les meilleurs délais.

Proposant divers modules d'évaluation, l'agence immobilière se base sur la méthode de comparaison hédoniste. «Cela permet

un résultat impartial, et non pas d'évaluer un bien basé sur des calculateurs internes paramétrés selon l'envie de l'agence».

En résumé, l'équipe met à la disposition de ses clients son expertise et son savoir faire afin de leurs garantir un accompagnement adapté à chaque besoin.

A l'occasion de ses 10 ans, **ISC Partners Consulting** vous offre une évaluation hédoniste pour l'estimation d'un bien immobilier. D'une valeur de 344.- francs, cette évaluation est gratuite en utilisant le code promo «**COUR21**» sur le site www.isc.immo/evaluation-hedoniste



L'équipe de ISC Partners Consulting dans leur bureau, place Bel-Air 1 à Lausanne

Ce 10^e anniversaire est l'occasion de revenir sur l'histoire de la société.

ISC Partners Consulting, c'est quoi ?

S'il est vrai que les acteurs sont nombreux dans le marché de l'immobilier, **ISC Partners Consulting** se distingue à plusieurs égards de la concurrence. Premièrement, il s'agit d'une structure à taille humaine, ce qui favorise un contact direct et une disponibilité de premier ordre.

Ensuite, la philosophie est de pouvoir répondre à toutes les demandes en interne, ceci grâce à la complémentarité des collaborateurs. Dans cette

Évaluation immobilière
Maison - Appartement - Immeuble

BON D'UNE VALEUR DE *

CHF 344.-

POUR UNE ÉVALUATION HÉDONISTE

La solution la plus précise du marché, reconnue par les établissements financiers.

* Condition: Être le propriétaire du bien

Pour cela rendez-vous sur
www.isc.immo/evaluation-hedoniste

Code promo : **COUR21**

Ou prenez rendez-vous au
021 323 22 02

Scannez et découvrez !

ISC Partners Consulting - Place Bel-Air 1, 1003 Lausanne - 021 323 22 02 - www.isc.immo

Lavaux

La vigne pleure la tradition de la Saint-Grégoire

Qui n'a jamais entendu parler des dictons de la mi-mars: «A la Saint-Grégoire, taille ta vigne si tu veux boire; pluie du jour de Saint-Grégoire, autant de vin de plus à boire, etc.» Si l'on retrouve beaucoup de formules dédiées au monde de la vigne ce jour-là, c'est que la date du 12 mars est synonyme d'ultime délai pour finir le travail de la taille. Car une fois passé ce sursis, la nouvelle lune fait son effet et l'approche du printemps aura une action décisive sur la vigne. Les producteurs en Lavaux comme dans d'autres vignobles savent suivre les tendances de dame nature. A l'écoute des saisons et des ceps, la taille se pratique pendant la période hivernale. «La sève de la vigne est alors au plus bas, et nous ne brusquons pas la plante en coupant les sarments», explique le vigneron - encaveur Alexandre Duboux.

Les sarments, ces branches rangées en tas le long des rangées du vignoble, sont alors regroupées dans un seul et même endroit. Avec pour objectif: fêter la Saint-Grégoire. Une tradition qui consiste, ou plutôt consistait, à brûler les sarments pour y faire cuire de la viande. «J'ai un souvenir d'enfance, où les vigneron du coin se regroupaient autour du feu et partageaient saucissons et verres de vin», se remémore l'héritier du domaine Duboux. Malgré la convivialité de l'événement, celui-ci tend à disparaître. Car si cette fête est emplie de mystères quant à ses origines, elle n'aurait pas été pratiquée ailleurs qu'en Lavaux. Deux vigneron installés sur La Côte ont par ailleurs confirmé ne jamais avoir entendu parler de cette manifestation. Un autre, possédant un domaine aux abords du lac de Neuchâtel a

également expliqué que le 12 mars ne représentait pas de date buttoir. Même au sein du vignoble en terrasse, la plupart des producteurs n'ont pas conscience de la Saint-Grégoire. S'il est important de regarder en arrière et de localiser les débuts d'une telle tradition, il y a une chose qui est certaine aujourd'hui: la Saint-Grégoire se fête uniquement dans les environs de la commune de Bourgen-Lavaux. «Ce sont les membres du Caveau des Vignerons d'Epesses qui ont créé cette attraction», nous informe Alexandre Duboux.

Sève qui coule, arbre qui pousse

«La taille de la vigne est essentielle pour obtenir un raisin chargé en sucre», souligne le producteur d'Epesses. Rythmée par les cycles lunaires, la sève remonte actuellement à l'intérieur de la plante pour se répandre à l'air libre, d'où l'expression «la vigne pleure». En observant attentivement la plante, à l'endroit où les vigneron ont coupé cette dernière, on peut alors voir les gouttes de sève émerger et même parfois ruisseler le long des branches.

Si la Saint-Grégoire n'est pas une fête pratiquée à l'extérieur de la commune de Bourgen-Lavaux, l'arrivée des beaux jours et le printemps annoncent qu'il est temps de profiter du patrimoine et du savoir-faire local.



Les chaleurs plus douces et l'arrivée du printemps provoquent une montée de sève pour les végétaux. On dit ainsi que la vigne pleure lorsque des gouttes remontent vers les branches taillées



Photos: © Thomas Cramatte

Alexandre Duboux montrant la manière dont la vigne doit être taillée

Bourg-en-Lavaux



Convocation

Le Conseil communal se réunira en séance ordinaire le **lundi 15 mars 2021 à 20h**, à la grande salle de Grandvaux

Ordre du jour

1. Appel nominal
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Election - Assermentation
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2020
5. Communications du Bureau du conseil
6. Préavis 01/2021 - Construction d'un club-house sur le complexe sportif de la Tioleyre
7. Préavis 02/2021 - Réponse à la motion de M^{me} Lucie de Palma et consorts «Un geste post-Covid-19 pour les sociétés locales»
8. Préavis 03/2021 - Projet d'aménagement d'un trottoir à la route du Signal à Grandvaux Construction d'un mur de soutènement sur la RC 764 C - Etat d'avancement du projet
9. Préavis 04/2021 - Prolongation de la ligne tl 47 et modifications des lignes de bus au sein de Bourgen-Lavaux
10. Préavis 07/2021 - Soutien communal aux entrepreneur-e-s de la commune et aide aux habitant-e-s faisant face à une situation financière difficile pour un montant global de CHF 300'000.-. Acceptation d'une donation anonyme de CHF 100'000.-
11. Préavis 08/2021 - Dépassement du crédit d'investissement, préavis n° 19/2017 immeuble rue Davel 9 à Cully - Extension des locaux de la Justice de Paix Aménagement des combles et réfection de la ventilation de l'auberge du Raisin
12. Préavis 09/2021 - Installation d'un cabinet médical de groupe Immeuble chemin de Courseboux 7 à Cully - Demande de fonds
13. Communications municipales
14. Propositions individuelles et divers

Le Bureau du Conseil communal

Montpreveyres



Convocation

Le Conseil général est convoqué en séance ordinaire le **jeudi 18 mars 2021, à 20h15**, à la grande salle de Montpreveyres
Mesures en matière d'hygiène et de distance à observer. Port du masque est obligatoire.

Ordre du jour

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2020
3. Préavis municipal 1/2021 - Révision du plan d'affectation communal
4. Communications de la Présidente
5. Communications de la Municipalité
6. Divers et propositions individuelles

Le bureau du Conseil général

Publicité

berdoz
électroménager & cuisines



Les bonnes affaires fleurissent chez berdoz

COLONNE SIEMENS

Sèche-linge
WT45W4A0CH
9 kg. AutoDrive.
Programme Outdoor.
Programme rapide (40 min.).
Condenseur autonettoyant.

890.-
au lieu de 1650.-

LIEBHERR

Congélateur
NO FROST
GNP 1913
Alarme visuelle
Très économique
Garantie 5 ans

1990.-
au lieu de 3504.-

Lave-linge
WM14UTA0CH
9 kg. Silencieux.
Grand écran LED.
Programmes spéciaux pour microfibre et sport.
Essorage 1400 t/min.

990.-
au lieu de 2190.-

LIEBHERR

Frigo & Congélateur
NO FROST
CNP 4313
DuoCooling
Bandeau de commande à boutons-poussoirs
Range-bouteilles
Garantie 5 ans









Berdoz Electroménager SA | Avenue de Lavaux 63 | 1009 Pully | T 021 728 30 28 | www.berdoz.ch

INFOS PRATIQUES

URGENCE: 144 - SERVICE DU FEU: 118 - POLICE: 117

Région Lavaux-Oron

CENTRE SOCIAL RÉGIONAL DE L'EST LAUSANNOIS - ORON - LAVAUX (CSR)
Le Bourg, Oron-la-Ville, tél. 021 557 19 55, ou Av. de Villardin 2, CP 111, Pully, 021 557 84 00

AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES (AAS)
Le Bourg, Oron-la-Ville, tél. 021 557 19 60

Horaires (CSR et AAS)
Tous les jours (sauf le mardi matin) de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (16h le vendredi)

SERVICE ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR
021 946 38 15 - Marina Balimann, Puidoux

SERVICE SOCIAL
Cartons du cœur, tél. 079 393 86 70

RÉSEAU APERO
Accueil à la petite enfance Région Oron
Coordinatrice: Mme Christine Favre
Tél. 021 903 14 13 - 079 384 08 86

CENTRE MÉDICO-SOCIAL
Le Bourg 40, Oron-la-Ville, tél. 021 907 35 50
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Week-end et jours fériés, tél. 0848 133 133
Route de Grandvaux 14, Cully, tél. 021 799 99 88
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

CONSULTATION CONJUGALE ET FAMILIALE
Tous les vendredis au Centre social régional d'Oron-la-Ville sur rdv au 021 560 60 60

CENTRE DE LA SANTÉ DU DOS - ORON-LA-VILLE
«Toi & Moi» cours d'éveil parents-enfants.
Rens. 079 240 48 98 - www.eveiloron.com
Gym Ballon forme prénatale et postnatale.
Rens. 078 719 36 95 - www.lasantedudos.ch

MÉDECIN DE GARDE
En téléphonant au 0848 133 133, vous atteignez directement le médecin de garde. Il n'est à disposition qu'en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

PHARMACIE DE SERVICE
7/7 jours, de 8h à 24h
Pharmacie 24 SA, Av. Montchoisi 3, Lausanne
Tél. 021 613 12 24
Permanence 24h/24h: 0848 133 133
Di 14 mars de 11h à 12h
Pharmacie du Jorat, Mézières
Tél. 021 903 02 60

TRANSPORTS BÉNÉVOLES
Du lundi au vendredi, tél. 021 907 35 50

VÉTÉRINAIRE DE SERVICE
Région Oron-Lavaux - Service des urgences
Le répondeur de votre vétérinaire renseigne

SUDOKU

N° 106 DIFFICULTÉ: 4/4 THIERRY OTT

7		4			6			2
				1	3			9
							3	
		3		7				
1	9	7	2				5	
	2							
9	6			4				5
		2		9			8	
				6				3

INSTRUCTIONS

Inscrire dans chaque case un chiffre entre 1 et 9.

- Le même chiffre ne peut figurer :
- qu'une seule fois par colonne ;
 - qu'une seule fois par ligne ;
 - qu'une seule fois par carré de neuf cases.



Solution									N° 105								
6	5	7	8	4	9	3	2	1	6	5	7	8	4	9	3	2	1
4	1	9	3	2	7	6	5	8	4	1	9	3	2	7	6	5	8
2	3	8	5	6	1	4	7	9	2	3	8	5	6	1	4	7	9
8	7	5	9	3	6	2	1	4	8	7	5	9	3	6	2	1	4
9	4	6	2	1	8	5	3	7	9	4	6	2	1	8	5	3	7
3	2	1	4	7	5	8	9	6	3	2	1	4	7	5	8	9	6
7	9	2	6	5	4	1	8	3	7	9	2	6	5	4	1	8	3
5	8	4	1	9	3	7	6	2	5	8	4	1	9	3	7	6	2
1	6	3	7	8	2	9	4	5	1	6	3	7	8	2	9	4	5

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche 14 mars 2021

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

Paroisse d'Oron-Palézieux Palézieux 10h00 Passion V	Paroisse de Belmont-Lutry Lutry 10h00
Paroisse du Jorat Moudon 10h00 St-Etienne	Paroisse de Pully-Paudex Le Prieuré 10h00 Famille, sans inscr.
Paroisse de Savigny-Forel Savigny 10h00	En cas de doute, rendez-vous sur www.eerv.ch
Paroisse de St-Saphorin Chexbres 10h15 Carème 5	ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE FREE N/A
Paroisse de Villette Hôpital de Lavaux 9h45 Villette 10h30 Parole et musique	ÉGLISE CATHOLIQUE Cully 9h30 messe Lutry 10h00 messe Oron 10h00 messe Promasens 18h00 samedi Ursy 10h00 messe

CINÉMAS

Oron-la-Ville

Reprise des sorties VOD spécial confinement
Plus d'information sur : www.cinemadoron.ch

Projections privées possibles à la demande
Maximum 5 personnes
Réservations sur : 021 907 73 23
ou 076 567 12 91 ou cinemadoron@gmail.com

Chexbres

Le cinéma de la grande salle est fermé jusqu'à nouvel avis.
Plus d'information sur : www.cinechexbres.ch

Carrouge

En raison de l'évolution rapide de l'épidémie du COVID 19 et en application des décisions prises par les autorités, les séances programmées sont annulées jusqu'à nouvel avis.

Retrouvez d'autres informations sur www.cinema-du-jorat.ch

IMPRESSUM

ABONNEMENT
1 an Fr. 92.- (-> fin 2021 - Fr. 75.-)
IBAN CH92 8080 8008 2357 1001 9

ADMINISTRATION
Les Editions Lavaux-Oron Sàrl
26, route de l'Industrie - 1072 Forel
Tél./Fax: 021 908 08 08/09
www.le-courrier.ch

PHOTOGRAPHE OFFICIEL
Michel Dentan
www.md-photos.ch

TIRAGE
Elargi: 25'000 exemplaires
Elargi XXL: 42'000 exemplaires

RÉDACTION
Arvid Ellefss
redaction@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 05

MISE EN PAGE
Céline Maman, Blaise Marro et Aurélien Kaeser
annonces@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 01

PUBLICITÉ
Jean-Philippe Barbey
jphbarbey@le-courrier.ch
Tél. 079 434 78 79

ÉDITEUR / DIRECTEUR
Olivier Campiche
olivier.campiche@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 08



delessmetal sa
constructions métalliques · serrurerie
travaux de tôlerie, poinçonneuse, C.N.C

«Consultez-nous, vos préoccupations deviendront les nôtres»

Rte de l'Industrie 14 - C.P. 38 - 1072 Forel (Lavaux)
Delessert Jean-Pierre
Tél. 021 781 33 33 - Fax 021 781 33 31
E-mail : info@delessmetal.ch - www.delessmetal.ch

MÉTÉO DE LA SEMAINE

Lieu	Du jeudi 11 au mercredi 17 mars			Mis à jour le 09.03.21		
	Oron-la-Ville	Savigny	Cully	Oron-la-Ville	Savigny	Cully
JE 11	+9° +6°	+9° +5°	+11° +7°	☁	☁	☁
VE 12	+8° +4°	+7° +2°	+8° +4°	☁	☁	☁
SA 13	+8° +3°	+7° +2°	+9° +3°	☁	☁	☁
DI 14	+5° +5°	+4° +3°	+6° +5°	☁	☁	☁
LU 15	+4° +3°	+3° +1°	+6° +3°	☁	☁	☁
MA 16	+7° +3°	+5° +2°	+8° +3°	☁	☁	☁
ME 17	+13° +2°	+11° +1°	+14° +3°	☀	☀	☀



AGENDA

LUTRY
14 mars à 16h30 au Singe Vert,
«Le plus petit cirque» par la Cie Wakouwa Teatro.
Rés. 079 658 40 26.
21 mars à 15h30 et 16h30 au Singe Vert,
«Perlimpinpin les p'tits poussins» par la Cie La pie qui chante. Rés. 079 658 40 26.

ROPRAZ
6 mars au 9 mai à la Fondation l'Estrée,
«Lumière», peintures d'Olivia Mechior.
www.estree.ch

PROCHAINES ÉDITIONS

18 mars
Edition élargie

25 mars
Edition normale



Série

Shalom en dérive

«Unorthodox» mini-série sur Netflix de la réalisatrice Maria Schrader

D'après le récit autobiographique «Comment j'ai fait scandale en rejetant mes origines hassidiques» publié en 2012, de l'auteure américano-allemande Deborah Feldman, la mini-série «Unorthodox» est l'histoire vraie de l'émancipation d'une jeune fille ultra-orthodoxe du quartier juif de Williamsburg à Brooklyn. Immersion dans le monde traditionnel d'une communauté qui a vu le jour après la deuxième guerre mondiale.

Rescapés de l'Holocauste

«Unorthodox» nous plonge dans le monde hassidique Satmar. Les hommes sont coiffés de chapeau noir et papillotes; les femmes, dès leur mariage ont le crâne rasé qu'elles cachent sous une perruque. La communauté Satmar les empêche de s'instruire ni de faire de la musique et attend d'elles l'enfantement sans modération afin de compenser les disparus de l'Holocauste. Ce qui porte au questionnement.

Empreinte depuis l'enfance d'un fort sentiment d'appartenance à la communauté juive de Williamsburg, l'héroïne du récit Esty (Shira Haas), 19 ans, accepte le mari qu'on lui a choisi. Elevée par ses grands-parents, elle imagine de

fonder une famille heureuse avec ce brave garçon, Yanki (Amit Rahav). Mais rien ne se passe comme prévu. Leur nuit de noces tourne au cauchemar.

Son double passeport en poche, elle quitte le sérail pour échapper à une existence devenue insoutenable. Elle fuit par vol aller-simple en Allemagne où vit sa mère gay rejetée par les siens.

La musique comme salut

Décidant de récupérer Esty à tout prix - d'avantage pour l'enfant qu'elle porte depuis peu que pour elle-même - le rabbin de Williamsburg (Eli Rosen) envoie Yanki et son cousin Moishe (Jeff Wilbursch) à Berlin afin de la persuader de rentrer. En vain.

Tout au long des épisodes, des scènes de rebondissements du passé récent de la jeune femme à Williamsburg alternent avec celles de son arrivée en Allemagne. Par quelques heureux hasards, Esty passionnée de musique décroche rapidement une bourse dans un conservatoire. Un parcours peu orthodoxe, qui aurait pu mal tourner, finit par une émancipation plutôt réussie d'une brebis égarée dans une société permissive.

par un Award, la mini-série est une première en yiddish chez Netflix, où elle conserve une place de best-seller depuis sa sortie en mars 2020.

La réalisatrice Maria Schrader poursuit l'analyse du couple programmé dans son dernier film «Ich bin dein Mensch», en compétition à la Berlinale 2021 (cette année en ligne du 1^{er} au 5 mars). Fable sur les algorithmes mettant en scène un robot, c'est une comédie romantique qui laisse entrevoir avec humour des relations programmables d'une autre dimension pour le couple du futur.

Colette Ramsauer

«Unorthodox», Allemagne 2020

4 épisodes de 55

Disponible sur Netflix de Maria Schrader avec Shira Haas, Amit Rahav, Jeff Wilbursch, Eli Rosen, Alex Reid

Du port de la perruque à celui de la burqa

Le port de la perruque par les femmes juives ultra-orthodoxes a quelque chose de paradoxal. Portée pour camoufler leur crâne, elle les rend plus visibles, les plaçant en contradiction avec l'intention de départ, celle de rester discrètes.

De l'aliénation pour la femme contrainte de se raser le crâne et porter une perruque à celle de porter la burqa, il n'y a qu'un pas. Réduite souvent au rôle de simples génitrices, manipulées par des esprits étriés, elles sont - bien que certaines le réfutent - des victimes de l'obscurantisme religieux.

Et l'interdiction ou non de se voiler dans la rue ne suffira pas aux filles d'Allah pour se libérer du joug de leurs conjoints salafistes, wahhabites et autres Frères musulmans. **CR**

Réalisatrice sélectionnée à la Berlinale 2021

Côté rituel, la cérémonie de mariage et ses préparatifs sont un point marquant de la série. Les reconstitutions ont été soigneusement respectées, au plus proche de l'authenticité du monde hassidique. Le talent de l'actrice Shira Haas a permis des enchaînements captivants sur la vie de la jeune Esty. Tournée essentiellement à Berlin, production allemande au casting réussi, récompensée l'an dernier



Esty (Shira Haas) subissant la tonsure intégrale

C'est à lire

Le cake au citron

Emmanuelle Ryser - Editions Lemart

La vie, c'est comme un cake au citron, il y a des moments doux, puis il y a des moments plus acides, comme le citron. L'acide et le sucré, le bonheur et le malheur. Autant vous le dire tout de suite, il s'agit d'un deuil, de la mort de sa mère. Une mort lente, de maladie, pas de celles si subites qu'on a de la peine à réaliser.

Là, il a fallu accepter la maladie, accompagner sa mère, devenir son parent, les rôles inversés, la déchéance, la préparation des obsèques, tout ce que nombre d'entre vous ont déjà vécu.

Et perdre sa mère, ce n'est pas anodin, c'est peut-être enfin grandir, enfin devenir l'adulte tout court, ne plus être l'enfant de. Quand on perd son dernier parent, c'est une douleur mais c'est le dernier maillon qui nous rattachait à notre statut d'enfant.

Emmanuelle Ryser nous parle de cet accompagnement, de cette maman qui est partie, des copines qui n'osent plus aborder le sujet, de la famille qui vient pleurer sur votre épaule alors que votre deuil paraît tout de même plus important.

Mais elle nous parle aussi des termes utilisés, par exemple, cette personne s'est éteinte, on ne s'éteint pas, on meurt, on crève, et parfois dans d'atroces douleurs. De ce corps médical qui n'est pas toujours à l'aise avec la mort, qui n'a pas toujours les paroles adéquates. De ceux qui trouvent les mots aussi, qui visent

même tendance à vous le remonter le moral!

Pour tout vous dire, j'ai bien aimé, parce qu'il y a tout, tout ce qui touche à la mort. Mais ce n'est pas triste, c'est juste réaliste et traité avec sensibilité.

Je vous avais déjà parlé de «Losanna Svizzera», de la même auteure, et ses écrits en valent la peine. Elle va à l'essentiel, en effleurant plusieurs aspects du sujet mais sans jamais trop s'attarder.

Emmanuelle Ryser est journaliste de formation, née à Lausanne. Elle a fait des mots son métier puisqu'elle propose des stages et des ateliers d'écriture. Elle propose aussi des récits de vie pour les personnes qui ne seraient pas à l'aise avec l'écriture.

Ceci est son premier roman, j'aimerais beaucoup qu'elle en fasse d'autres puisque contrairement à d'autres auteurs au passé journalistique, elle sait laisser de côté la méticulosité

factuelle pour rendre ses écrits intéressants.

En clair, je recommande!

Monique Misiego



juste, qui savent apporter du réconfort. Il y a des livres comme cela qui ne sont pas tristes malgré le sujet abordé. Et en ces temps difficiles, loin de moi l'idée de vous saper le moral. Celui-là aurait

Brèves

A9 - Fermeture de l'autoroute entre la jonction de Chexbres (n°13) et l'échangeur de La Veyre (n°14) dans les nuits du 10 au 13 mars

Dans les nuits du 10 au 13 mars 2021, de 21 heures à 5h30 du matin, la chaussée Montagne de l'autoroute, entre l'échangeur de La Veyre et la jonction de Chexbres, restera entièrement fermée à la circulation. Une déviation sera mise en place via le réseau secondaire.

Les automobilistes circulant en direction de Lausanne devront sortir de l'autoroute via la jonction de Vevey (n°14). Ces fermetures permettront la mise en place du chantier sur la chaussée Montagne dans le cadre de l'assainissement des ponts des Curnilles et sur La Salenche.

Ces interventions, qui nécessitent de bonnes conditions météorologiques, sont susceptibles d'être reportées en cas de mauvais temps.

OFRU

Weekend des 20 et 21 mars : trafic ferroviaire très fortement réduit

L'un des chaînons essentiels à la stabilité et à la sécurité du trafic, le nouvel enclenchement de la gare de Lausanne sera mis en service durant le week-end des 20 et 21 mars. Des travaux entrepris par les CFF nécessiteront l'arrêt quasi total du trafic ferroviaire en journée.

Deux seuls trains par heure et par sens

Cette interruption inédite aura un impact sur la circulation des trains de l'ensemble du RER Vaud. Chaque heure, seuls deux trains franchiront la gare de Lausanne au lieu d'une vingtaine en temps normal. Quant au trafic des trains de nuit, il sera supprimé de la nuit du samedi 20 au dimanche 21 mars et remplacé par des bus.

L'InterCity reliant Genève-Aéroport à Saint-Gall (IC 1) en passant par Lausanne, Fribourg, Berne et Zurich sera supprimé entre Genève-Aéroport et Fribourg. De même, l'InterRegio reliant Genève-Aéroport à Lucerne (IR 15) en passant par Lausanne, Palézieux, Romont, Fribourg et Berne sera supprimé entre Genève-Aéroport et Fribourg.

Les voyageurs utiliseront le train spécial circulant une fois par heure entre Genève-Aéroport et Fribourg avec arrêt à Genève, Lausanne, Vevey, Palézieux et Romont.

La ligne S6 du RER Vaud reliant Palézieux à Allaman sera supprimée entre La Conversion et Renens VD. Elle restera en service et circulera selon l'horaire habituel entre Palézieux et La Conversion ainsi qu'entre Renens VD et Allaman. Entre La Conversion et Renens VD, les voyageurs utiliseront l'offre restante selon l'horaire en ligne.

La ligne S8 du RER Vaud reliant Payerne à Palézieux ne sera pas impactée par les travaux et circulera selon l'horaire habituel.

La ligne S9 du RER Vaud reliant Kerzers (Chiètres) à Lausanne en passant par Morat, Payerne et Palézieux sera supprimée entre La Conversion et Lausanne. Les voyageurs en provenance de Kerzers (Chiètres) descendront à Moudon et utiliseront le bus de substitution entre Moudon et Croisettes, puis la ligne de métro M2 entre les arrêts Croisettes et Lausanne, gare.

Il est fortement recommandé de planifier en amont ses déplacements.

Plus d'infos sur : www.cff.ch/lausanne-sans-trains

Comm.

Avis mortuaire

Le Bureau de référence de l'Etablissement scolaire d'Oron-Palézieux a le profond regret de faire part du décès de

**MONSIEUR
CÉDRIC LAMBELET**

papa de Maya, élève de 5P
à l'Etablissement scolaire d'Oron-Palézieux

Publicité

POMPES FUNÈRES

GÉNÉRALES SA
Sabine Martinet-Christen
Oron-la-Ville
021 907 97 61 (24h/24)
079 778 81 28

CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES
www.pfg.ch

Témoignages de Jean Badertscher



Nouveau **6**
Série en 8 épisodes
documentée par Jean Badertscher
et rédigée par Gilberte Colliard



La « maréchaussée » Burki

du château d'Oron

Episode 6

Le château abrite les prisonniers et truculente évasion

Mais que devient le château d'Oron ?

Décrété bien national, il est bien encombrant. Le 1^{er} mai 1799, un concierge est nommé. Il n'est pas payé. On ne lui offre que la jouissance d'un logement et d'un petit jardin. Le 1^{er} juin 1799, le château est transformé en prison militaire qui abrite les prisonniers faits par les troupes françaises lors de la libération du Pays de Vaud, en attendant d'être jugés. Certains de ces prisonniers s'évadent pour rejoindre leur Oberland natal. Les autres sont bientôt graciés.

En août 1799, les derniers prisonniers militaires sont partis et le château abrite désormais la prison civile du district. On charge le concierge de nourrir les prisonniers pour 6 batz par jour et par prisonnier, payés par la République helvétique, mais récupérés lors des jugements, sur le dos des condamnés. La surveillance incombe à des gardiens militaires occasionnels.

Ici se déroule un incident qui est la cause indirecte des événements ultérieurs. François n'y joue qu'un rôle de maréchaussée conduisant le prisonnier du tribunal à la prison et vice-versa, transmettant le courrier entre le président du tribunal et le sous-préfet et les autorités communales.

Le 29 septembre 1799, comme tous les dimanches, il y a exercice militaire sur la place après le culte. Après l'exercice, une bande de jeunes partent danser et boire à Servion. Au retour, 4 d'entre eux s'arrêtent à la pinte d'Essertes et se mettent en écot pour continuer à boire. Il fait un temps exécrable. L'officier municipal de Servion qui rentre chez lui, après une course privée à Oron où il a encaissé de l'argent, s'arrête à la pinte d'Essertes pour s'abriter un instant. La nuit tombe. Invité à leur table, il s'installe auprès des buveurs, mais sans participer à leur écot. Une discussion s'engage avec l'un des clients que l'agent connaît et qui est allé récemment en Savoie où il a rencontré un médecin, connaissance commune qui l'a chargé de salutations. Une demi-heure passée, l'officier municipal paie sa consommation et s'en va. La nuit est maintenant tombée, il est 19h. L'un des buveurs, Jean-Abram Destraz, 24

ans, tailleur à Essertes sort peu après, court et rattrape l'officier et engage la conversation en déguisant sa voix. Il invente une fable, se prétendant Savoyard, envoyé à Mézières par un médecin Savoyard, portant des urines à un médecin de Mézières.

Soudain, il saisit l'officier par le bras, sort un pistolet et demande: la bourse ou la vie. Il le dépouille de 24 écus petits (Fr. 48.-). Mais l'officier a reconnu l'accent et la démarche de son agresseur et dépose plainte. La commission criminelle du district s'assemble d'urgence le 2 octobre, après avoir assigné Destraz à comparaître. Ce dernier nie tout et prétend qu'après être sorti de la pinte, il est rentré directement à la maison où sa femme l'attendait pour souper, ainsi qu'un client dont il devait prendre les mesures pour un habit. Il est retourné à la pinte jusqu'à minuit. La confrontation entre l'accusateur et l'accusé ne donne rien. Le Tribunal relève des contradictions dans les dires de l'accusé et décide de le faire conduire aux arrêts au Château et d'entendre les témoins. Ceux-ci, compagnons de beuverie sont entendus. Aucun ne l'accable, mais tous cherchent à le blanchir. Le 5 octobre 1799, dans la nuit,

une trentaine de personnes d'Essertes, déguisées et masquées, pénètrent dans le château par une porte dérobée qu'un bailli avait fait percer dans le mur nord-est du château. Leur but est de délivrer le prisonnier. Mais il y a un mouchard et le sous-préfet a eu vent de l'affaire. Il a renforcé la garde et fait placer 6 fusiliers armés comme gardien pour la nuit. Les assaillants enfoncent 5 portes pour parvenir à la cour sur laquelle donne la porte de la prison. Au bruit, les soldats arrivent et menacent de faire feu. Devant cette résistance imprévue, l'at-

troupe se retire. Le 7 octobre, la commission criminelle presse Destraz qui finit par craquer et s'effondre en avouant tout et demandant pardon. L'argent volé, caché par la femme de l'accusé à l'écurie sous une crèche est récupéré. La commission veut faire comparaître le prisonnier, mais elle apprend qu'il vient de s'évader!

Le sous-préfet, par mesure d'économie a décidé de faire murer la porte dérobée, de réduire la garde de nuit et de ne laisser qu'un garde de jour. Les gardes de nuit qui étaient trois, sont tirés au sort pour désigner celui qui resterait ce jour. Ce matin-là, le maçon a commencé son travail. Il charrie des pierres entre la cour et la porte dérobée; la grande porte est donc ouverte. Elle l'est également parce qu'on cuit au four. Vers 10 heures, le maçon qui désire faire réaffûter ses outils entraîne avec lui le garde, qui n'a pas déjeuné. Ils descendent à Oron et s'arrêtent à l'auberge où ils boivent deux bouteilles de vin. Le concierge, qui n'a jamais été désigné comme géôlier, aperçoit la porte ouverte

et prétendra que des pierres empêchent de la refermer. Ayant besoin de beurre et de sel, il part également pour Oron dans le but, dira-t-il, de retrouver le garde et de lui reprocher son abandon de poste. Ainsi, la grande porte est ouverte et il ne reste au château que la femme du concierge.

Destraz a eu connaissance que la voie était libre, peut-être par quelqu'un qui a été vu lui parler à travers le guichet de sa porte de prison. Il arrache une planche de son lit, enfonce la porte et s'égare dans la nature. On le signale à Estavayer. Un frère qui a le même signalement que lui se fait faire un passeport et le sous-préfet se rend compte un peu tard que c'est pour le faire parvenir à Destraz qui est maintenant à Vaumarcus où il attend de pouvoir entrer en pays de Neuchâtel. Le 3 décembre 1799, le tribunal de canton lui inflige par contumace une peine de 18 années de fers pour attaque à main armée sur le grand chemin. La sentence doit être affichée pendant 6 heures sur la place publique d'Oron.

Le 14 octobre 1799, le sous-préfet persuadé qu'il y a eu connivence a demandé le remplacement du concierge par un homme de confiance qui puisse en même temps être gardien-géôlier, ce qui économisera les deniers de la République. François Burki, l'homme à tout faire, est là sous la main. Il remplit les conditions requises et on le désigne par intérim à ce poste qu'il occupe dès le 20 octobre 1799. La chambre administrative ratifie ce choix et le nomme officiellement le 1^{er} mai 1800.

Propos recueillis par Gilberte Colliard



Château d'Oron



La porte de la prison du château d'Oron

Publicité

ACTION du mardi 9 mars 2021 au samedi 13 mars 2021

Coca-Cola

- Classic
- Zero
- 24 x 33 cl

48%

9.95 au lieu de 19.20

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop
Samedi 8h-17h non-stop

1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

DENNER PARTENAIRE

PROCHAINES ÉDITIONS

18 mars Edition élargie	25 mars Edition normale	1 avril Edition normale	8 avril Edition élargie
15 avril Edition normale	22 avril Edition élargie	29 avril Edition normale	6 mai Edition élargie

ACTION du mardi 9 mars 2021 au samedi 13 mars 2021

Mayonnaise Thomy

- A la française, 2 x 265 g
- Thomynaise light, 2 x 280 g

22%

3.90 au lieu de 5.-

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop
Samedi 8h-17h non-stop

1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

DENNER PARTENAIRE